

CREDIT ET SERVICES FINANCIERS - CRESERFI -

Société Anonyme au capital de 56 406 136 euros

Siège social : **9, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS**
303 477 319 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2023

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022 (en euros)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales	15,80	15,80
Créances sur établissement de crédit	43 022 525,27	44 027 304,78
- A vue	43 022 525,27	44 027 304,78
Créances sur la clientèle	27 728 149,47	27 488 503,55
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 028 511,11	11 396 158,38
Actions et autres titres à revenu variable	12 605 134,95	11 788 472,78
Participations et activités de portefeuille	31 358 532,51	30 679 061,98
Immobilisations incorporelles	7 497 428,64	6 861 709,47
Immobilisations corporelles	38 313 846,79	36 618 612,28
Autres actifs	4 984 963,02	7 311 143,85
Comptes de régularisation	378 940,94	439 309,48
TOTAL ACTIF	174 918 048,50	176 030 292,35

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Opérations avec la clientèle	2 610 804,01	2 750 645,15
Dettes subord., dépôts à caractère mutuel	29 394 298,13	29 292 523,10
Fonds pour risques bancaires généraux	5 945 511,67	5 945 511,67
Provisions	1 858 196,32	1 753 947,67
Capitaux propres hors FRBG	128 786 775,39	128 504 548,85
- Capital souscrit	56 406 136,00	56 406 136,00
- Réserves	72 098 412,85	72 522 538,85
- Résultat de l'exercice	282 226,54	- 424 126,00
Autres passifs	5 727 063,52	7 146 423,21
Comptes de régularisation	595 399,45	636 692,69
TOTAL PASSIF	174 918 048,49	176 030 292,34

HORS-BILAN	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés	106 204 915,91	99 036 446,79
- Engagements de garantie	106 204 915,91	98 986 446,79
- Engagements d'ordre de la clientèle	106 204 915,91	98 986 446,79
- Autres engagements	0,00	50 000,00
- Engag. de versement donné à la fondation CSF	0,00	50 000,00
Engagements reçus	8 850,00	8 850,00
- Engagements de garantie	8 850,00	8 850,00
- Garanties reçues d'établissements de crédit	8 850,00	8 850,00

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	819 698,02	835 123,02
Intérêts et charges assimilés	427,85	38 450,47
Revenus des titres à revenu variable	1 091 713,46	1 140 335,01
Commissions (produits)	23 112 253,81	24 309 871,35
Commissions (charges)	45 702,73	46 054,44
Gains, pertes s/op. des portef. plac et ass.	- 21 404,50	70 427,77
Autres produits d'exploitation bancaire	1 761 346,70	1 385 179,71
Autres charges d'exploitation bancaire	140 951,06	101 301,45
PRODUIT NET BANCAIRE	26 576 525,85	27 555 130,50
Charges générales d'exploitation	24 157 148,58	26 276 560,64
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles ..	1 826 264,45	1 577 034,33
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	593 112,82	- 298 464,47
Coût du risque	- 86 579,36	- 30 249,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	506 533,46	- 328 714,02
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 113 474,80	- 13 815,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	393 058,66	- 342 529,72
Résultat exceptionnel	925,88	- 57 326,28
Impôt sur les bénéfices	- 111 758,00	- 24 270,00
RESULTAT NET	282 226,54	- 424 126,00

ANNEXE.

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 174 977 422,20 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un profit net de 282 226,54 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 06/04/2023. Les comptes sont présentés en conformité avec le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

I - METHODES COMPTABLES UTILISEES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES. 1. **Méthodes comptables utilisées.** Les comptes sont établis suivant les règles d'évaluation énoncées dans le Code de commerce et celles fixées par le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables. Dérogations aux principes généraux ou réglementaires : Néant. 2. **Changement de modalité d'application.** Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables au cours de l'exercice 2022. 3. **Informations complémentaires.**

a) Société en participation. Le Crédit Social des Fonctionnaires (CSF) est une association créée en 1955, dont l'objet social a toujours été de permettre à ses membres d'accéder au crédit, à l'épargne, à l'assurance et à toutes sortes de services en vue d'améliorer leur qualité de vie. En 1974, avec différents partenaires financiers, le CSF a créé CRESERFI, société financière, dont l'objet principal est de se porter caution au titre de prêts accordés aux adhérents du CSF. L'association CSF et la société financière CRESERFI ont constitué une SEP dans laquelle elles mettent en commun l'ensemble de leurs produits et charges d'exploitation. Cette SEP a été élargie en avril 2004 en intégrant CSF ASSURANCES avec effet rétroactif au 01/01/2004. Au sein de la SEP, les rôles sont répartis de la façon suivante : au CSF, l'action et l'information auprès des fonctionnaires, de leurs administrations,

et des partenaires de l'économie sociale ; à CRESERFI, la distribution des crédits, la garantie des prêts, la gestion et le recouvrement. CSF ASSURANCES agissant en tant que courtier gestionnaire d'assurances. Sur les plans fonctionnel et hiérarchique, l'organisation des différentes entités composant la SEP est entièrement partagée. Conformément aux statuts de la SEP, depuis l'année 2012, nous appliquons une clé de répartition proportionnelle à l'ensemble des entités de la SEP. Pour l'année 2022, cette clé se répartit à 51,31 % pour CRESERFI, 12,98 % pour CSF ASSOCIATION et 35,71 % pour CSF ASSURANCES. Sur le plan juridique, la SEP, qui n'a pas de personnalité morale, ne produit d'effets qu'entre ses associés. Vis-à-vis des tiers, chaque associé contracte en son nom personnel et se trouve seul engagé. Du point de vue de l'impôt, la SEP est soumise aux mêmes obligations qu'une société commerciale. Toutefois, son résultat étant intégralement réparti entre le CSF, CSF ASSURANCES et CRESERFI, la SEP ne supporte pas d'impôt sur les sociétés. Pour la contribution économique territoriale, la déclaration est faite au nom de CRESERFI pour le compte de la SEP. Tous les produits et charges courants, hormis les amortissements et provisions, se rapportant à l'activité commune des trois entités, ont été mis en commun. Le résultat de la SEP est ensuite réparti entre les trois associés en vertu des principes suivants : CSF, CSF ASSURANCES et CRESERFI apportent la jouissance de l'ensemble de leurs moyens relatifs à leurs activités courantes ; à l'exception des produits et charges propres définis dans les statuts de la SEP ou par décision des Conseils d'administration respectifs, chacun transfère à la SEP les produits et charges mis en commun ; le résultat de la SEP est réparti sur la base de la clé proportionnelle calculée chaque année. Le compte de résultat d'un associé fait apparaître les produits et les charges que lui-même a perçus ou supportés, ainsi que le solde net qui lui est dû (produit) par les autres associés, ou dont il leur est redevable (charge). Le tableau ci-dessous reprend les produits et les charges transférés à la SEP par chacun des associés. Le résultat de la SEP est passé d'une perte de - 1 142 633,81 en 2021 à un résultat positif de 128 260,18 en 2022. Les charges transférées par chacun des associés se sont élevées à la somme de 66 131 611,89 € contre 53 189 309,79 € en 2021. Les produits apportés par les associés se sont élevés à la somme de 66 259 872,08 € contre 52 046 675,98 € en 2021. Il y a lieu de rappeler que l'importance des produits apportés par CRESERFI se justifie par le fait que l'imputation primaire des produits relatifs à l'activité de crédit est comptabilisée chez CRESERFI et ce en conformité avec la législation sur les opérations bancaires et financières. CRESERFI perçoit également une rémunération au titre de la présentation des contrats groupe d'assurance des emprunteurs. Au final, la quote-part (produit) de CRESERFI sur le résultat de la SEP s'élève en 2022 à 65 810,30 €. **Compte de résultat SEP CSF-CRESERFI-CSFA (en euros).**

Au 31/12/2022	Total	Transféré par		
		CSF	CRESERFI	CSFA
Produits	52 382 184,71	7 329 540,38	25 367 537,75	19 685 106,58
Charges	52 253 924,52	19 740 586,75	25 956 065,24	6 557 272,53
RESULTAT	+ 128 260,19	- 12 411 046,37	- 588 527,49	+ 13 127 834,05

Répartition du résultat de la SEP CSF-CRESERFI au 31/12/2022. Résultat de la SEP, SEP : 128 260,18, CSF : 16 648,17, CRESERFI : 65 810,30, CSFA : 45 801,71, Quote-part CRESERFI à recevoir de la SEP : 654 337,79. **b) Calcul et enregistrement des intérêts de retard et pénalités au titre des créances douteuses.** Le logiciel de recouvrement mis en œuvre depuis l'exercice 1999 intègre le calcul, l'enregistrement et le suivi des accessoires au même titre que la créance en principal. Conformément au principe de prudence et à l'exigence formulée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les soldes des comptes de « créances douteuses rattachées » font l'objet d'un provisionnement intégral. Cette provision n'est toutefois déductible de la base imposable qu'à hauteur de 81,15 %. Les intérêts de retard sont calculés par le logiciel conformément à la réglementation (art. 1254 du Code civil). Au 31/12/2022, le montant des intérêts de retard et pénalités comptabilisés en produits s'élève à 225 162,56 €. **c) Fonds pour risques bancaires généraux.** Le montant de la provision a été maintenu au cours de l'exercice. Elle s'élève à 5 945 511,67 €. **d) Engagements de retraite.** L'engagement de l'indemnité de fin de carrière pour les salariés du CRESERFI s'élève à 1 755 207,00 €. La provision comptabilisée à fin décembre 2022, correspondant à la différence entre la valeur totale de l'engagement et la valeur du contrat d'assurance « SwissLife », s'élève à 1 357 695,71 €. Les probabilités de présence dans l'entreprise à 67 ans pour les employés et pour les cadres ont été calculées par tranche d'âge. En supposant que la population couverte reste inchangée, le fonds serait suffisant pour servir les prestations théoriques. **4. Le risque de crédit.** **a) Définitions. Encours sain.** Ensemble des prêts ne présentant pas d'impayés et prêts dont le nombre d'impayés est inférieur à une échéance pour les prêts personnels ou inférieur à trois échéances pour les prêts immobiliers hypothécaires. **Encours sain restructuré à des conditions hors marché.** Prêts ayant été renégociés à des conditions hors marché, ne présentant aucune échéance impayée et ne faisant pas l'objet d'une procédure de surendettement. Aucun encours ne correspondait à ces critères au 31/12/2022. **Encours douteux.** Prêts personnels ayant au moins une échéance impayée et prêts immobiliers ayant au moins trois échéances impayées ou prêts en procédure de surendettement non déchu du terme et dont les modalités du plan de remboursement sont respectées. **Encours douteux compromis.** Ensemble des prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse et prêts en situation de surendettement présentant un impayé dans les livres de CRESERFI. **Coût du risque.** Le poste « coût du risque » comprend les dotations et reprises sur dépréciations des créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres d'investissement à revenu fixe (en cas de risque de défaillance avérée de l'émetteur), les provisions sur engagements hors-bilan (hors instruments financiers de hors-bilan), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que les autres mouvements de provisions sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes. Par exception, sont classés au poste « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécouvrables ou récupérations de créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses. **b) Règles relatives à la segmentation des encours.** Les encours sont répartis entre prêts financés et prêts cautionnés et par type de Fonds Mutuels de Garantie auxquels ils sont rattachés. Prêts financés : prêts personnels financés par CRESERFI. Prêts cautionnés par CRESERFI : prêts personnels d'une durée inférieure ou égale à 36 mois ; prêts personnels et immobiliers sans hypothèque d'une durée supérieure à 36 mois ; prêts conventionnés ; prêts immobiliers hypothécaires. **c) Règles relatives aux créances douteuses. Règles de déclassement.** Les prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont classés dans l'encours douteux compromis. Les prêts immobiliers hypothécaires ou non ne présentant pas d'impayés mais ayant été restructurés à la suite d'une procédure de surendettement sont classés dans l'encours douteux et ce quelles que soient les conditions de taux de la restructuration. **Règles de contagion.** La contagion a pour but d'affecter à un dossier le niveau de risque le plus haut des dossiers détenus par le foyer de l'emprunteur ou du co-emprunteur. 1) Si incident sur un des prêts sain ou douteux compromis, l'encours total de l'emprunteur est

reclassé en douteux compromis ; 2) Si incident sur un des prêts sain ou douteux, l'encours total de l'emprunteur est reclassé en douteux ; 3) Si incident sur un des prêts douteux ou douteux compromis, l'encours total de l'emprunteur est reclassé en douteux compromis. **Règles d'enregistrement des intérêts sur créances douteuses.** Les intérêts de retard sur créances impayées sont comptabilisés dans le poste intérêts et produits assimilés. CRESERFI a maintenu la comptabilisation des intérêts de retard pour les créances faisant l'objet d'une procédure contentieuse. **d) Instruments de réduction des risques. Limitation de la garantie.** CRESERFI plafonne sa garantie pour la quasi-totalité de sa production. Pour chaque établissement prêteur et par catégorie de prêts, la garantie donnée est plafonnée pour chaque génération annuelle de production. **e) Règles de provisionnement. Probabilité de passage au contentieux.** A partir des flux d'impayés, enregistrés par niveau de gravité sur une période déterminée, est calculée la probabilité qu'un dossier, ayant eu, au cours d'une période de référence, un ou plusieurs impayés, devienne contentieux. Cette probabilité est calculée ainsi : Flux du risque contentieux sur la période/Flux du risque par niveau sur la période. Pour chaque créance douteuse, le risque est le risque total représenté par la somme du solde débiteur et du capital restant dû non échu. **Détermination du risque pondéré.** A chaque arrêté comptable, pour chaque type de financement et sur la base du stock des impayés par niveau, est déterminé le risque pondéré moyen. Ce dernier étant obtenu en appliquant au risque total de chaque niveau les différents taux de probabilité de passage au contentieux. **Calcul de la perte potentielle.** Pour les prêts personnels, le taux de perte estimé est déterminé à partir de l'analyse des récupérations effectuées sur les dossiers entrés dans une procédure contentieuse depuis janvier 2000. Pour chaque année d'entrée au contentieux, le taux de récupération réel obtenu en fin d'exercice est calculé. Le taux de récupération potentiel est obtenu en calculant la différence entre le taux de récupération constaté et le taux de récupération maximal obtenu sur les dossiers entrés au contentieux depuis 2000. Pour les prêts immobiliers, l'analyse est faite dossier par dossier pour les prêts faisant l'objet d'une procédure contentieuse. Le niveau de récupération est calculé à partir de la valeur estimée du bien, du stade d'avancement de la procédure de recouvrement et de la

solvabilité financière du client. Ce calcul de provision dossier par dossier est utilisé également pour les prêts auxquels l'emprunteur a fait appel à la commission de surendettement. Pour les prêts personnels cautionnés, et compte tenu des sommes déjà récupérées, les calculs effectués ont permis d'arrêter les taux de provisionnement à : 95,99 % pour les prêts personnels cautionnés depuis 2006 au contentieux ; 100,00 % pour les prêts personnels courts termes cautionnés au contentieux ; 81,48 % pour les prêts personnels moyens termes cautionnés au contentieux. En ce qui concerne les prêts immobiliers, les taux moyens de provisionnement des dossiers ressortent à : 47,79 % pour les dossiers contentieux ; 67,65 % pour les dossiers en surendettement. Pour les prêts personnels financés, les taux moyens de provisionnement des dossiers au contentieux ressortent à 51,83 %. **Détermination des provisions.** Prêts avec Fonds Mutuel de Garantie (FMG) : pour chaque catégorie de prêts, la perte potentielle est comparée au FMG brut (dépôts sur prêts en cours + retenues mutualistes sur prêts). **Prêts sans Fonds Mutuel de Garantie.**

	Risque total	Provision
CRESERDIRECT :		
- Encours sains impayés	54 627	0
- Encours douteux	188 691	59 845
- Encours douteux compromis	498 570	222 634
TOTAL	741 888	282 479
Crédit permanent :		
- Encours douteux	541	206
- Encours douteux compromis	55 501	23 563
TOTAL	56 042	23 769

Provisions sur créances douteuses rattachées : conformément à la réglementation bancaire, les intérêts de retard sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Une partie de cette provision est néanmoins réintégrée fiscalement. **f) Informations sur les encours. Encours bruts globaux. 2022.** Prêts immobiliers et Sous-total : 394 831 489, Prêts financés : 20 925 759, Total : 415 757 248.

Encours bruts globaux par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	1 692 837	1 138 995	9 600 938	22 471 101	78 508 873	281 418 745	394 831 489
TOTAL	1 692 837	1 138 995	9 600 938	22 471 101	78 508 873	281 418 745	394 831 489
Prêts financés	89 394	1 400 740	8 111 901	9 131 780	2 191 945	0	20 925 759
TOTAL	1 782 231	2 539 734	17 712 838	31 602 880	80 700 819	281 418 745	415 757 248

Encours douteux. Prêts immobiliers et Total : 4 047 533, Prêts financés : 68 937, Total : 4 116 470.

Encours douteux par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	134 673	4 779	111 702	117 340	394 237	3 284 802	4 047 533
TOTAL	134 673	4 779	111 702	117 340	394 237	3 284 802	4 047 533
Prêts financés	164	3 545	7 314	57 914	0	0	68 937
TOTAL	134 837	8 324	119 015	175 255	394 237	3 284 802	4 116 470

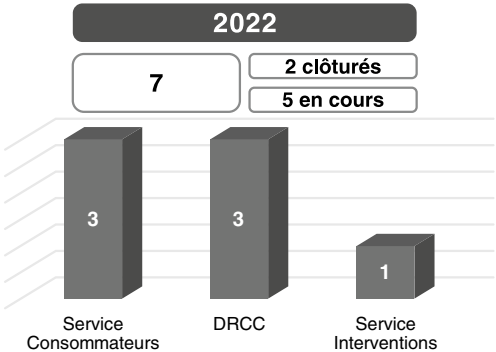
Encours douteux compromis. Prêts immobiliers et Total : 10 721 536, Prêts financés : 46 823, Total : 10 768 359.

Encours douteux compromis par échéance finale du prêt	A moins de 3 mois	A moins de 1 an	A moins de 3 ans	A moins de 5 ans	A moins de 10 ans	A plus de 10 ans	Total
Prêts immobiliers	275 022	11 239	115 184	198 309	648 897	9 472 886	10 721 536
TOTAL	275 022	11 239	115 184	198 309	648 897	9 472 889	10 721 536
Prêts financés	0	2 492	25 100	4 881	14 531	0	46 823
TOTAL	275 022	13 730	140 283	203 190	663 247	9 472 889	10 768 359

Encours avec garantie limitée. Prêts immobiliers et Total, Sain : 330 331 225, Douteux : 4 023 300, Douteux compromis : 10 624 348, Total : 344 978 873. **g) Risque par génération, gestion du risque de crédit. Les prêts personnels.** Sur la partie financée (prêts personnels), un risque de crédit qui demeure maîtrisé sur un encours limité : des encours constitués d'une part importante de prêts bonifiés présentant un risque de défaillance amoindri ; des durées et des montants moyens inférieurs aux standards ; un processus d'octroi centralisé au sein d'une cellule engagements dédiée sans délégation pour le réseau commercial ; un outil de score spécifique pour l'attribution de prêts personnels. **Typologie des prêts immobiliers cautionnés.** CRESERFI continue d'intervenir uniquement auprès des adhérents du CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES. La population bénéficiant de la caution CRESERFI est très similaire d'années en années. Il s'agit de fonctionnaires en phase d'accès à la propriété essentiellement des primo accédants. Sur l'exercice 2022, les prêts à taux fixe représentent la quasi-totalité de la production cautionnée. **La politique de recouvrement.** Le recouvrement amiable reste la solution préconisée pour recouvrer les échéances impayées auprès des adhérents du CSF. Ainsi, chaque adhérent du CSF en situation difficile est contacté par le service de recouvrement de CRESERFI qui, après une analyse de sa situation financière, des causes de l'impayé, propose une solution dans l'intérêt de l'emprunteur et de CRESERFI. A défaut de solution amiable, CRESERFI a développé un réseau d'auxiliaires de justice avec l'aide desquels les saisies sur salaires et saisies sur attribution sont privilégiées. Les procédures de saisies immobilières ne sont utilisées qu'en dernier recours et généralement pour inciter l'adhérent du CSF à rechercher une solution amiable. **L'évolution des encours risqués.** Au 31/12/2022, le risque total recensant tous les crédits présentant un solde débiteur est de 16 010 K€. **h) Créances passées en pertes et récupérations sur créances amorties.** Le tableau ci-dessous montre que les passages en pertes nettes constatés sur l'exercice représentent globalement 1,75 % du stock de prêts présentant un solde impayé.

	Pertes enregistrées	Annulation de pertes	Pertes nettes
Prêts personnels cautionnés	15 598,42	4 842,37	11 756,05
Prêts personnels financés	153 533,96	59 546,08	93 987,88
Prêts permanents cautionnés	8 610,13	7 704,65	905,48
Prêts immobiliers cautionnés	66 858,85	69 886,15	- 3 027,30
TOTAL	245 601,36	141 979,25	103 622,11

5. Le risque de taux. CRESERFI finance les prêts personnels d'une durée comprise entre 12 et 84 mois ou les oriente vers ses partenaires. En 2022, la production CRESERDIRECT s'est élevée à 11,3 M€ contre 7,7 M€ en 2021. Pour financer ces prêts, CRESERFI a utilisé sa trésorerie propre. CRESERFI n'a plus de ligne de refinancement depuis 2012. **6. Le risque opérationnel.** Dans le cadre de la réglementation de Bâle II concernant les risques opérationnels, CRESERFI a fait le choix de retenir la méthode « Indicateur de Base ». Néanmoins, depuis 2005, CRESERFI recense les déclarations de risques opérationnels constatés au sein de chaque direction. Au cours de cette année, 7 incidents opérationnels ont été déclarés.



II - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en euros).

1 - LE BILAN. 1.1. Les immobilisations. Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée d'utilisation estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire. **Ventilation des immobilisations et mouvements de l'exercice.**

Etat de l'actif immobilisé en valeur brute	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises hors service	Transfert	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 809 395,93	1 922 733,02	0,00	0,00	11 139 127,97
Immobilisations corporelles dont	32 467 080,80	2 861 915,67	1 348 774,49	0,00	57 845 241,51
- Immobilisations corporelles d'exploitation	20 003 609,23	1 761 729,84	1 348 774,49	59 111,27	22 288 095,64
- Immobilisations corporelles hors exploitation	12 463 471,57	1 100 185,83	0,00	- 59 111,27	35 557 145,87
TOTAL	40 276 476,73	4 784 648,69	1 348 774,49	0,00	68 984 369,48

Etat des amort. sur immobilisations	Amort. au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Cessions ou mises hors service	Amort. cumulés à la fin de l'exer.
Immob. inc.	2 934 685,48	707 013,85	0,00	3 641 699,33
Immob. corp. dont	19 713 488,05	1 119 250,60	1 301 343,93	19 531 394,72
- Immob. corp. d'expl.	12 509 081,22	777 901,81	1 301 343,93	11 985 639,10
- Immob. corporelles hors exploitation.....	7 204 406,83	341 348,79	0,00	7 545 755,62
TOTAL	22 648 173,53	1 826 264,45	1 301 343,93	23 173 094,05

Etat des provisions sur immobilisations. Néant.

Etat de l'actif immobilisé en valeur nette	Valeur brute à la fin de l'exercice	Amort. cumulés à la fin de l'exer.	Valeur nette à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11 139 127,97	3 641 699,33	7 497 428,64
Immobilisations corporelles dont	57 845 241,51	19 531 394,72	38 313 846,79
- Immob. corporelles d'exploitation	22 288 095,64	11 985 639,10	10 302 456,54
- Immob. corporelles hors expl.	35 557 145,87	7 545 755,62	28 011 390,25
TOTAL	68 984 369,48	23 173 094,05	45 811 275,43

1.1.1. Immobilisations incorporelles	Val. brutes	Amort.	Valeurs nettes
Logiciels informatiques	7 901 032,95	3 641 699,33	4 259 333,62
Avances, acptes sur immob. inc.	3 238 095,02	-	3 238 095,02
TOTAL	11 139 127,97	3 641 699,33	7 497 428,64

1.1.2. Immobilisations corporelles	Val. brutes	Amort. et prov.	Valeurs nettes
Affectées à l'activité :			
- Terrains, constructions, agcts	18 079 142,71	10 550 474,74	7 528 667,97
- Autres immobilisations	1 744 103,98	1 435 164,36	308 939,62
- Immobilisations en cours	2 464 848,95	-	2 464 848,95
	22 288 095,64	11 985 639,10	10 302 456,54
Non affectées à l'activité :			
- Terrains, constructions, agcts	14 040 198,18	7 545 755,62	6 494 442,48
- Immobilisations en cours	21 516 947,69	-	21 516 947,69
	35 557 145,87	7 545 755,62	28 011 390,17
TOTAL	57 845 241,51	19 531 394,72	38 313 846,71

1.1.3. Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements et des provisions. En application du règlement 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, le calcul des amortissements est effectué sur la base de la durée d'utilisation et selon le système linéaire. Les durées d'utilisation pratiquées sont : Structures : 40 ans, Clos et couverts : 30 ans, Lots techniques : 15 ans, Aménagements intérieurs : 5 à 10 ans, Gros matériel informatique : 5 ans, Mobilier de bureau : 5 à 10 ans, Matériel de bureau : 5 ans, Logiciels : 8 ans.

1.2. Les titres. Le portefeuille-titres ne comporte que des titres de placement.

Ventilation et évaluation du portefeuille titres	Prix d'acquisition	Prix de remb.	Prix de marché ou prix de remb.	Différence avec prix de remboursement		Plus-values latentes	Moins-values latentes	Dépréc.	Valeur nette comptable
Oblig. et autres titres à revenu fixe : - Non cotés et émis par d'autres émetteurs..... - Créances rattachées.....	9 009 466,50 19 044,61	9 009 466,50 -	9 009 466,50 -	0,00 -	0,00 -	0,00 -	0,00 -	0,00 -	9 009 466,50 19 044,61
	-	-	-	-	-	-	-	-	9 028 511,11
Actions et aut. tit. à revenu variable : - Cotés..... - DEXCAPI/ARKEA	6 123 272,11 6 503 267,34	6 884 088,43 6 893 523,35	6 884 088,43 6 893 523,35	760 816,32 390 256,01	0,00 0,00	515 509,09 408 650,50	21 404,50 0,00	21 404,50 0,00	6 101 867,61 6 503 267,34
	-	-	-	-	-	-	-	-	12 605 134,95
Particip. et activités de portefeuille : - Titres immobilisés IDES..... - Titres immobilisés INEA..... - Titres immobilisés MEDITRINE	22 867,35 1 568 481,05 3 709 037,93	22 867,35 1 847 995,00 3 686 531,86	22 867,35 1 847 995,00 3 686 531,86	0,00 279 513,95 0,00	0,00 0,00 22 506,07	0,00 279 513,95 0,00	0,00 0,00 22 506,07	0,00 0,00 22 506,07	22 867,35 1 568 481,05 3 686 531,86
- Tit. immobilisés CLUB PLAIN AIR	2 000 009,01	2 165 862,43	2 165 862,43	165 853,42	0,00	165 853,42	0,00	0,00	2 000 009,01
- Titres immobilisés SCPI	7 998 671,63	7 998 671,63	7 998 671,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 998 671,63
- Titres immobilisés	15 788 832,09	15 935 994,52	15 935 994,52	147 162,43	0,00	198 300,60	43 538,17	43 538,17	15 745 293,92
- Créances rattachées.....	0,00	-	-	-	-	-	-	-	336 677,69
	-	-	-	-	-	-	-	-	31 358 532,51
TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES	52 742 949,62	54 445 001,07	54 445 001,07	1 743 602,13	22 506,07	1 567 827,56	87 448,74	87 448,74	52 992 178,57

La position adoptée avec constance depuis 2009 par le Comité des placements a consisté à privilégier systématiquement la sécurité et la liquidité des placements. Le portefeuille est donc majoritairement investi en certificats de dépôt, comptes à terme et comptes courant rémunérés dont la sécurité a pour contrepartie une rémunération indexée sur les taux court terme. La sélection des fonds est effectuée par le Comité des placements, lequel se réunit chaque trimestre pour décider des arbitrages à effectuer et s'assurer du respect des limites. La valeur d'inventaire des titres est comparée au coût d'entrée pour chaque catégorie. Au 31/12/2022, les plus-values latentes représentent un total de 1 567 827,56 € et les moins-values latentes un total de 87 448,74 €. Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition. En cas de cession, c'est la méthode FIFO ou PEPS (premier entré, premier sorti) qui est utilisée. Les plus-values latentes sont intégralement réintégrées pour la détermination du bénéfice fiscal (hors + values sur actions - INEA/MEDITRINE/CLUB PLEIN AIR). La provision pour dépréciation des OPCVM a été réintégrée pour la détermination du bénéfice fiscal, les moins-values latentes ont été intégralement déduites du bénéfice fiscal. Nous sommes engagés à hauteur de 5 000 000 € sur le fonds MEDITRINE, au 31/12/2022 nous avions été appelés pour un montant de 3 709 037,93 €. Nous sommes également engagés à hauteur de 2 000 000 € sur le fonds FPS SP EUROCREANCES 2020, au 31/12/2022 nous avons été appelé pour

un montant de 1 882 000 €. 1.3. Les dettes subordonnées : les Fonds Mutuels de Garantie. Il existe huit Fonds Mutuels de Garantie : un fonds « court terme 1 », pour les prêts dont la durée de vie n'excède pas 36 mois. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté ; un fonds « court terme 2 », créé au 01/01/1997 pour les prêts dont la durée de vie n'excède pas 36 mois ; un fonds « moyen terme non hypothécaire 1 », pour les prêts dont la durée excède 36 mois et qui ne sont pas assortis d'une prise d'hypothèque. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté ; un fonds « moyen terme non hypothécaire 2 », créé au 01/01/1997 pour les prêts dont la durée excède 36 mois et qui ne sont pas assortis d'une prise d'hypothèque ; un fonds « moyen ou long terme hypothécaire », pour tous les prêts assortis d'une prise d'hypothèque, à l'exclusion des prêts conventionnés ; un fonds « conventionné », pour les prêts conventionnés ; un fonds mutuel prêt personnel créé au 01/01/2006 et recensant tous les prêts personnels cautionnés par CRESERFI et ce indépendamment de la durée des prêts. Ce fonds mutuel n'est plus alimenté depuis janvier 2007 suite à la décision de suspendre la distribution de prêts personnels cautionnés par CRESERFI ; un fonds mutuel prêts immobiliers créé au 01/01/2006 et recensant tous les prêts immobiliers cautionnés avec ou sans hypothèque. Il n'y a pas de sur-mutualisation des fonds mutuels.

Situation des Fonds Mutuels de Garantie.

Etat des fonds mutuels de garantie	Court terme 1	Court terme 2	Moyen ou long terme non hypothécaires 1	Moyen ou long terme non hypothécaires 2	Prêts personnels	Moyen ou long terme hypothécaires	Prêts conventionnés	Prêts immobiliers	Ensemble
Actif du bilan : - Créa. s/les éts de crédit, CCP	181 620,89	96 596,97	925 805,96	3 027 632,81	812 160,22	9 054 823,31	1 299 732,08	7 508 121,01	22 906 493,25
- Créa. s/la ctèle (créa. dout.).....	14 738,28	12 263,11	143 452,48	69 647,81	18 688,73	1 083 502,48	0,00	5 240 800,92	6 583 093,81
- Oblig. et aut. tit. à revenu fixe	-	-	-	-	52,75	-	-	-	52,75
TOTAL	196 359,17	108 860,08	1 069 258,44	3 097 280,62	830 901,70	10 138 325,79	1 299 732,08	12 748 921,93	29 489 639,81
Passif du bilan : - Cptes créditeurs de la clientèle	13 971,93	0,00	25 697,02	5 020,27	0,00	2 736,76	32 449,33	15 466,37	95 341,68
- Dépôts de gar. à caractère mutuel ..	182 387,24	108 860,08	1 043 561,42	3 092 260,35	830 901,70	10 135 589,03	1 267 282,75	12 733 455,56	29 394 298,13
. Dépôts de gar. des prêts en cours ..	0,00	720,00	- 978,72	- 4 212,72	- 4 272,00	1 107 727,24	- 2 712,52	5 218 412,65	6 314 683,93
. Retenues mutualistes	182 387,24	108 140,08	1 044 540,14	3 096 473,07	835 173,70	9 027 861,79	1 269 995,27	7 515 042,91	23 079 614,20
TOTAL	196 359,17	108 860,08	1 069 258,44	3 097 280,62	830 901,70	10 138 325,79	1 299 732,08	12 748 921,93	29 489 639,81

1.4. Les capitaux propres hors FRBG. 1.4.1. Le capital social. Le capital est composé de 3 700 000 actions, entièrement libérées, qui ont les mêmes droits. Le CSF possède 52,11 % des actions de la société CRESERFI. 1.4.2. Les réserves.

Ventilation des réserves et mouvements de l'exercice	Montant en début d'exer.	Affectations	Montants en fin d'exer.
Réserve légale	5 640 613,60	0,00	5 640 613,60
Autres réserves	66 881 925,25	- 424 126,00	66 457 799,25
TOTAL	72 522 538,85	- 424 126,00	72 098 412,85

1.4.3. Le report à nouveau. Néant.

1.4.4. Variation des capitaux propres	Situation à l'ouverture	Diminutions	Résultat 2021	Situation à la clôture
Capital	56 406 136,00	-	-	56 406 136,00
Réserve légale	5 640 613,60	-	-	5 640 613,60
Réserves facultatives	66 881 925,25	- 424 126,00	-	66 457 799,25
Résultat 2021	424 126,00	424 126,00	-	0,00
	SOUS-TOTAL	129 352 800,65	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	-	-	282 226,54	282 226,54
	TOTAL	129 352 800,65	0,00	282 226,54
				128 504 548,85
				128 786 775,39

1.5. Informations diverses sur le bilan. 1.5.1. Détail du poste créances sur les établissements de crédit. Comptes ordinaires et Total, Montant brut et net : 43 022 525,27.

1.5.2. Détail du poste créances sur la clientèle	Montant brut	Dépréciation	Montant net
Crédits de trésorerie, encours total.....	20 925 759,23	0,00	20 925 759,23
Crédits de trésorerie, encours douteux	- 68 936,76	0,00	- 68 936,76
Crédits de trésorerie, encours douteux compromis	- 46 823,12	0,00	- 46 823,12
Créances douteuses sur fonds mutuels.....	6 397 362,32	0,00	6 397 362,32
Créances douteuses autres que fonds mutuels.....	711 275,92	306 249,00	405 026,92
Créances rattachées aux créances douteuses.....	704 366,67	588 606,79	115 759,88
	TOTAL	28 623 004,26	894 855,79
			27 728 149,47

1.5.3. Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle	Montant net	De 0 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	A durée indéterminée
Créances :						
- Caisse, banques centrales	15,80	15,80	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sur les établissements de crédit.....	43 022 525,27	43 022 525,27	0,00	0,00	0,00	0,00
- Sur la clientèle	27 728 149,47	2 245 395,50	5 884 688,97	12 203 322,31	476 592,57	6 918 150,12
- Sur obligations et autres titres à revenu fixe	9 028 511,11	4 028 511,11	0,00	3 000 000,00	2 000 000,00	0,00
- Autres actifs.....	4 984 963,01	2 807 161,54	0,00	2 177 801,47	0,00	0,00
Dettes :						
- Envers la clientèle	2 610 804,01	2 610 804,01	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres passifs	5 727 063,52	5 519 749,36	0,00	207 314,16	0,00	0,00
- Dépôts de garantie à caractère mutuel	29 394 298,13	272 263,58	186 708,74	1 198 942,31	4 687 785,01	23 048 598,49

1.5.4. Ventilation des créances et des dettes selon les liens de participation. Postes du bilan et du hors-bilan. **Entreprises liées.** Créances, Autres actifs : 960 179,83, Dettes, Autres passifs : 337 653,11. 1.5.5. **Montants des intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, attachés à chaque poste de bilan. A recevoir.** Créances sur la clientèle, Echus : 1 041 045,36, Obligations et autres titres à revenu fixe, Courus : 19 044,61, Total, Courus : 19 044,61, Echus : 1 041 045,36. 1.5.6. **Ventilation des autres actifs et passifs. Autres actifs.** Clients : 1 220 723,15, Fournisseurs d'immobilisations : 364 795,19, Créances sur le personnel : 81 781,20, Créances sur les organismes sociaux : 31 472,51, Créances sur l'Etat : 11 673,29, Comptes courants du groupe : 960 179,83, Stock immeuble : 22 565,04, Dépôts de garantie versés : 2 177 801,47, Débiteurs divers : 666,00, Produits à recevoir : 113 305,33, Total : 4 984 963,01, **Autres passifs.** Fournisseurs : 980 451,16, Fournisseurs d'immobilisations : 189 862,30, Clients : 3 850,17, Dépôts de garantie reçus : 207 314,16, Personnel : 1 823 800,75, Organismes sociaux : 1 511 749,79, Etat : 411 867,23, Comptes courants du groupe : 337 653,11, Créditeurs divers : 163 688,91, Charges à payer : 96 825,94, Total : 5 727 063,52. 1.5.7. **Ventilation des comptes de régularisation.** Charges constatées d'avance et Total : 378 940,94, Produits perçus d'avance et Total : 595 399,45.

1.5.8. Ventilation des provisions	31/12/2022	31/12/2021
Risque condamnation contentieux recouvrement	58 000,00	64 648,00
Risque de litiges prud'homaux.....	194 291,61	55 424,67
Risque sur engagement retraite mandataires sociaux	248 209,00	244 582,00
Risque sur engagement retraite des salariés.....	1 357 695,71	1 389 293,00
	1 858 196,32	1 753 947,67

Provisions réglementées. Néant. **Fonds pour risques bancaires généraux.** Fonds pour risques bancaires généraux et Total, 31/12/2022 et 31/12/2021 : 5 945 511,67.

1.5.9. Ventilation des dépréciations par poste d'actif	31/12/2022	31/12/2021
Créances sur la clientèle	894 855,79	801 953,65
Actions et autres titres à revenus variables.....	21 404,50	0,00
Participations et activités de portefeuille.....	22 506,07	0,00
Autres actifs	471,00	35 838,37
- Dépréciation des comptes clients	471,00	35 838,37
	939 237,36	837 792,02

2 - **LE HORS-BILAN.** Il se compose comme suit au 31/12/2022 : **Engagements donnés.** Cautions données sur prêts en cours : 106 204 915,91 €. En contrepartie des engagements de garantie, les actifs reçus en garantie, sont constitués par la trésorerie et les titres de placement des fonds mutuels de garantie, soit 29 489 639,81 €. Engagement donné en faveur de la Fondation CSF : 50 000,00 €. **Engagements reçus.** Garanties reçues d'établissements de crédit : 8 850,00 €. **Engagements sur instruments financiers à terme.** Néant.

3 - **LE COMPTE DE RESULTAT (en euros).** Le produit net bancaire passe de 27 555 130,50 € en 2021 à 26 576 525,85 € en 2022. Il y a lieu de rappeler que, dans le cadre de la Société en participation, CRESERFI apporte à la SEP la totalité des produits de l'activité crédit. Le résultat brut d'exploitation passe de - 298 464,47 € en 2021 à 593 112,82 € en 2022. Les tableaux n° 12 à 23 recensent tous les produits et charges constituant le compte de résultat. 3.1.0. **Intérêts et produits assimilés. Produits.** Intérêts sur comptes ordinaires : 123 599,68, Créances commerciales : 11 683,36, Intérêts sur crédits de trésorerie : 623 696,47, Intérêts sur crédits restructurés plans surendettement : 9 084,15, Intérêts sur créances douteuses : 225 162,56, Dotations aux dépréciations sur opérations avec la clientèle : - 124 550,86, Reprises de dépréciation sur opérations avec la clientèle : 26 229,72, Pertes sur créances douteuses rattachées irrécouvrables : - 75 207,06, Total : 819 698,02. Dans ce tableau sont listées les dotations et reprises de provisions et dépréciations, les pertes et récupérations de pertes relatives aux créances douteuses rattachées (intérêts de retard). 3.1.1. **Intérêts et charges assimilés. Charges.** Intérêts sur comptes ordinaires et Total : 427,85. CRESERFI n'a plus d'emprunt, les lignes sont intégralement remboursées depuis 2012. 3.1.2. **Ventilation des commissions. Produits.** Commissions sur engagements hors-bilan et Commissions sur prêts immobiliers cautionnés : 234 980,59, Autres produits : 22 877 273,22, Commissions d'apports : 6 705 900,40, Commissions ventes immobilières : 10 510,41, Frais de dossiers : 4 272 484,60, Souscription présentation contrats groupes : 11 888 377,81, Total : 23 112 253,81. **Charges.** Commissions, Commissions bancaires diverses et Total : 45 702,73. Le poste commissions d'apports s'élève à 6 705 900,40 €. Il y a lieu de noter que les prêts avec une rémunération flat représentent désormais la quasi-totalité de la

production après leur montée en puissance engagée sur 2007. 3.1.3. **Gains et pertes sur opérations des portefeuilles.** Dotation aux dépréciations sur titres de placement et Total : - 21 404,50. Les plus-values nettes dégagées au cours de l'exercice ont atteint 0 €. Les moins-values et dépréciations supportées sur l'exercice se sont élevées pour leur part à 0 €. A noter que les dotations aux dépréciations sur titres de placement sont à hauteur de 21 404,50 €. 3.1.4. **Autres produits d'exploitation bancaire.** Solde quote-part sur opérations d'exploitation faites en commun : 654 337,80, Produits sur opérations de location simple à titre accessoire : 1 003 504,85, Subventions d'exploitation reçues : 68 537,61, Autres produits accessoires : 11 192,16, Autres produits : 1,48, Reprise pour risques clients douteux : 23 772,80, Total : 1 761 346,70. 3.1.5. **Autres charges d'exploitation bancaire.** Autres charges diverses d'exploitation : 126 817,30, Dotation pour risques clients douteux : - 11 594,57, Pertes sur créances irrécouvrables : 25 728,33, Total : 140 951,06. 3.1.6. **Charges générales d'exploitation.** Charges du personnel : 16 920 106,92, dont : Salaires et traitements : 10 650 164,75, Charges et traitements : 998 749,70, Autres charges sociales : 3 746 140,27, Charges fiscales sur salaires : 1 525 052,20, Impôts et taxes : 566 986,03, Services extérieurs : 6 707 099,19, dont : Locations : 1 622 846,39, Transports et déplacements : 113 639,80, Autres services extérieurs : 4 970 613,00, Charges refacturées : - 123 584,00, Charges refacturées transférées : - 9 690,21, Variations des provisions d'exploitations : 110 896,65, dont : Reprises de provisions : - 70 922,06, Dotations provisions : 181 818,71, Total : 24 171 814,58. 3.1.7. **Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.** Dotations aux amortissements, Immobilisations incorporelles : 707 013,85, Immobilisations corporelles : 1 119 250,60, Total : 1 826 264,45. 3.1.8. **Coût du risque.** Sur créances : Reprises dépréciations sur prêts financés : - 4 031,00, Reprises dépréciations sur prêts permanents : - 1 388,00, Pertes sur créances irrécupérables : 112 384,61, Récupérations sur créances amorties : - 20 386,25, Total : 86 579,36. Le coût du risque s'établit à 86 579,36 € contre 30 249,55 € en 2021. Les pertes comptabilisées représentent 112 384,61 €. Il est rappelé que le coût du risque comprend les dotations et reprises de provision, les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties. 3.1.9. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés.** VNC des actifs cédés : - 47 430,56, Dotations dépréciation immobilisations financières : - 66 044,24, Total : - 113 474,80. 3.1.10. **Résultat exceptionnel.** Produits exceptionnels : 9 969,77, dont : Produits exceptionnels sur le recouvrement : 2 460,12, Chèques périmés : 1,68, Vente appartement adjudication : 859,97, Reprises provisions exceptionnelles : 6 648,00, Charges exceptionnelles : 9 043,89, dont : Charges exceptionnelles sur le recouvrement : 2 109,25, Erreur paie : 626,02, Pénalités amendes : 426,00, Remboursements divers aux adhérents : 5 882,62, Total : 925,88. Les remboursements divers aux adhérents s'élèvent à 5 882,62 €. Ils comprennent principalement les prises en charge de réclamations sur prêts à taux variables effectuées directement par CRESERFI. 3.1.11. **Accroissements et allègements de la dette future d'impôts. Accroissements.** Néant. **Allègements.** Provisions et amortissements non déductibles l'année de comptabilisation, Fonds pour risques bancaires généraux (5 945 511,67 x 25,00 %) : 1 486 378, Organic 2022 (9 574,00 x 25,00 %) : 2 394, Retraite salariés et mandataires sociaux (1 605 904,00 x 25,00 %) : 401 476, Plus-value nette latente sur OPCVM (979 030,97 x 25,00 %) : 244 758, Allègements de la dette future d'impôts : 2 135 005.

3.1.12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	393 059	111 527	281 532
Résultat exceptionnel	926	231	694
RESULTAT COMPTABLE.....	393 985	111 758	282 226
Méthodes de répartition de l'impôt :			
- Résultat courant	393 059	-	-
- Réintégrations	1 170 701	-	-
- Déductions	- 997 654	-	-
	566 106	25,00 %	141 527
Crédit d'impôt Dons-Mécénat	- 50 000	60,00 %	- 30 000
	-	-	111 527
Résul. except. selon plan cptable général ..	926	-	-
	926	25,00 %	231
	-	-	231
I.S. 2022 A PAYER	-	-	111 758
I.S. NET 2022 EN RESULTAT	-	-	111 758

4 - AUTRES INFORMATIONS. 4.1. Affectation du résultat. a) Affectation du résultat de l'exercice 2021. Dotation aux autres réserves : - 424 126,00 €. Selon résolution adoptée par l'Assemblée Générale du 19/05/2022. b) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022. Le résultat déficitaire s'élève 282 226,00 €. Il est proposé de l'affecter de la manière suivante : Dotation aux autres réserves : 282 226,00 €. 4.2. Sur les filiales et participations. Néant. 4.3. Informations sur les biens pris en crédit-bail. Néant. 4.4. Jetons de présence. Il a été versé en 2022 aux membres du Conseil d'administration 60 000,00 € au titre des jetons de présence. 4.5. Informations sur le personnel. a) Effectif en activité au 31/12/2022. Cadres : 56, Employés : 148, Total : 204. 4.6. Médaille du travail. Dans le cadre de l'application de la recommandation CNC n° 2003-R-01 du 01/04/2003, l'évaluation des engagements de CRESERFI au titre des médailles du travail peut être considérée comme non significative. Aucune provision n'a donc été constituée à ce titre. 4.7. Honoraires des Commissaires aux comptes. Honoraires relatifs à l'exercice 2022. Certification des comptes et total. CAILLIAU DEDOUIT et Associés et AFI AUDIT : 63 140,00, Total : 126 280,00. 4.8. Contrat d'intéressement. Un accord d'intéressement a été signé en 2019 se basant sur le résultat SEP, constituée des sociétés formant l'UES, et sa progression. Cet objectif lié directement à la progression du résultat SEP n'a pas été atteint en 2022. AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2022 s'élève à 282 226,54 euros décide de l'affecter comme suit : Distribution de dividendes : 282 226,54 euros. EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CRESERFI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qui sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Indépendance. Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport. Justification des appréciations. En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes

annuels de l'exercice : la note I.3° a « Informations complémentaires - Société en Participation » de l'annexe qui expose le principe d'intégration dans le résultat de la société CRESERFI du résultat de la Société en Participation (« SEP »). Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de calcul des clés de répartition, nous avons vérifié les écritures comptables de quote-part de résultat de la SEP dans la société CRESERFI et nous nous sommes assurés que la note I.3° a de l'annexe fournit une information appropriée ; la note I.4° « Risque de crédit » de l'annexe qui expose le risque de crédit (définitions, règles relatives à la segmentation des encours, aux créances douteuses, aux provisionnements, etc.). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'approche retenue par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, pour estimer ce risque et mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de la méthode conduisant à la couverture de ce risque par des dépréciations. Nous nous sommes assurés que la note I.4° de l'annexe fournit une information appropriée ; la note II.1.2 « Les Titres » de l'annexe qui expose la position retenue par la société CRESERFI pour la valorisation du portefeuille titres. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'inventaire. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société CRESERFI. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. Vérifications spécifiques. Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. Informations relatives au gouvernement d'entreprise. Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Fait à Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2023, CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Paris : Jean-Jacques DEDOUIT, Mohcine BENKIRANE ; AFI AUDIT, Commissaire aux comptes, Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre : Yannis GIRAUD. Le rapport de gestion est disponible sur demande au siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS.